



Reconnue d'utilité publique
par décret du 13 mai 1998.

**Discours de Mme JEANNERET,
Présidente d'Yvelines Environnement
Remise des Prix du concours scolaire**

« Notre Amie la Vie des Mares »

Palais des Congrès de Versailles

Le mardi 16 mai 2017

Impossible de commencer ce discours sans remercier nos fidèles partenaires, grâce auxquels ce projet a pu être conduit, et de nous réjouir de leur constante présence parmi nous aujourd'hui :

- Mme Samar **ACHKAR**, Chef de la division des élèves et des établissements, représentant M. Serge CLEMENT, Directeur académique des Services départementaux de l'Education Nationale,
- M. Eric **QUERE**, Inspecteur de l'Education Nationale en charge des Sciences,
- Mme Nathalie **QUENTIN**, Conseillère d'Education Populaire et de Jeunesse à la Direction départementale de la cohésion sociale des Yvelines,
- Mme Brigitte **CAYLA**, Directeur de l'Environnement, représentant M. Pierre BEDIER, Président du Conseil Départemental des Yvelines,
- Mme Elisabeth **AIGUEPERSE**, représentant M. BACHELIER, Président de la CCI Versailles-Yvelines,
- Mme Laura **DENNEQUIN**, Chargée de Communication chez Suez Environnement,
- Mme Virginie **BEAUGEARD**, Responsable adjointe du Pôle Communication et Relations Institutionnelles à la SNCF grâce à laquelle nos bulletins sont diffusés auprès du public,
- Mme Nathalie **LEMAITRE**, Directrice de la Mission Grand Paris, Délégation régionale Ile-de-France Normandie du **Réseau de Transport d'Electricité (RTE)**,
- Mme Véronique **MATILLON**, Adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires et familiales à la mairie de Rambouillet,
- M. Yves **LAMELOISE**, Directeur du Département Education Jeunesse à la mairie de Rambouillet,
- M. **PLUYAUD**, Maire adjoint à la mairie de Montigny le Bretonneux, représentant M. LAUGIER.
- M. Ambroise **GRAFFIN**, Responsable Pôle Animation, Agence **ONF** Versailles, Directeur de l'Espace Rambouillet,

20, rue Mansart
78000 VERSAILLES
Tél. : 01 39 54 75 80
Fax. : 01 39 54 61 66
yvelines.environnement@orange.fr

N° Siret 400 047 882 00016
Code APE : 9104Z

Et puis bien sûr je veux m'adresser à vous
Chers enseignants,
Chers éducateurs,
Chers animateurs et directeurs des accueils de loisirs,
Et Chers enfants,

Encore une fois vous avez été très nombreux à participer à notre concours. Celui-ci avait pour thème cette année « Notre Amie la Vie des Mares ».

Il a encore été très difficile pour le jury de vous départager tant vos imaginations fécondes ont été enthousiasmées par ce thème. Mais c'est un concours et il faut malheureusement un palmarès, il n'y aura donc que trois prix dans chaque catégorie... ce qui représente tout de même plus de 800 enfants qui vont être récompensés !

Au cours de ces années successives, différents sujets vous ont été proposés afin de susciter un travail collectif sur des thèmes variés tels que : les arbres et leur influence sur le climat, les sols, le paysage, les déchets, les économies d'énergie, l'air, l'eau, les animaux, la biodiversité, les abeilles, les oiseaux migrateurs et les zones humides, la rivière, le patrimoine naturel et bâti, les haies et les bosquets, et cette année « les mares ».

L'intérêt pédagogique et scientifique de ce **Cycle d'Éducation à l'Environnement** permet véritablement de responsabiliser les jeunes à ce que représentent le développement durable et la préservation des sites, et ce en lien avec les entreprises.

Ce projet concret et éducatif s'est inscrit dans la durée grâce au soutien de nos partenaires. D'année en année, l'État, les élus, le Conseil départemental des Yvelines, la CCI Versailles-Yvelines, les entreprises nous renouvellent leur confiance pour que ce Cycle d'Éducation à l'Environnement soit bel et bien un temps fort et vivant dans le cadre duquel les enfants peuvent développer leur intérêt vis à vis de la nature, élément précieux et déterminant pour leur vie actuelle et future. Cela montre bien le souci de chacun de prendre en compte la réalité de l'environnement : je veux tous les en remercier très sincèrement.

Comme vous êtes très nombreux, je ne prendrai que quelques instants pour citer toutes les entreprises et organismes qui nous soutiennent :

- la SNCF,
- La SEVESC/SEOP - Suez Environnement,
- Le Réseau de Transport d'Électricité (RTE),
- l'INRA,
- l'ONF,
- le Parc zoologique et Château de THOIRY,
- Blue *Solutions* (la voiture électrique)
- l'Agence des Espaces Verts Région IdF,
- APR2,
- AIRBUS Safran Launchers,
- ESB Le Relais Val de Seine,

- Lafarge Granulats,
- l'Établissement public du Château de Versailles,
- la SHARY, l'École des Loisirs et Gibert Joseph pour leurs dons de livres,
- SEQUOIA qui nous offre nos superbes trophées,
- *Toutes les Nouvelles.*

Ainsi la générosité de nos donateurs, présents pour la plupart aujourd'hui, permet de récompenser les lauréats de ce concours : des sorties pédagogiques et des livres qui s'inscrivent aussi dans un suivi pédagogique sur les thèmes de l'environnement car ce sont des visites de sites, d'intérêt environnemental, offerts par les entreprises partenaires mais aussi par :

La Bergerie nationale à Rambouillet, le Domaine de Madame Elisabeth, la Ferme pédagogique de l'Île de loisirs de SQY, les Écuries de la Panetière à Autouillet, l'Espace Rambouillet, la Maison de la Forêt Hamadryade, l'École de la Campagne, la Ferme de Gally, la Ferme du MANET, la Fondation de Coubertin, l'Imprimerie Wauquier, le Muséum d'Histoire Naturelle pour l'Arboretum de Chèvreloup, le Musée National de Port-Royal des Champs, le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, le Potager du Roi, la Réserve naturelle de St Quentin en Yvelines, la Serre aux Papillons, le Sidompe, le site Blue *Solutions* de Vaucluse.

Merci à Maître BARIANI, Président de la Chambre départementale des Huissiers de Justice, d'être à nos côtés depuis toutes ces années. Sa vigilance sans faille atteste du bon déroulement de ce Cycle d'Éducation à l'Environnement et des résultats de ce concours. Il a, aussi, aimablement accepté de lire le palmarès.

Merci aussi très vivement à la Société SEQUOIA à Épône qui a réalisé les superbes trophées que nous remettons aux premiers de chaque catégorie.

Il suffit que j'en termine par l'essentiel : vous exprimer nos félicitations à vous tous qui avaient participé, même si vous n'avez pas gagné.

Les travaux adressés ont été remarquables, vous recevrez donc votre diplôme de participation pour vous récompenser de ce travail et de votre implication dans ce vaste projet éducatif et éco-civique.

À l'année prochaine avec plein d'autres belles et nouvelles idées en tête...